

CERTIFICAT D'APTITUDE À MANIPULER LES APPAREILS DE RADIOLOGIE INDUSTRIELLE OPTION « ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES »



En bref

Formation conforme à l'arrêté du 21/12/2017 relatif aux modalités de formation à la préparation de l'examen CAMARI. Elle permet de se présenter aux épreuves écrites de l'examen du CAMARI organisées par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)

Public

Toute personne non titulaire d'un CAMARI devant manipuler les accélérateurs de particules.
Toute personne titulaire d'un certificat en cours de validité pour la manipulation d'un appareil contenant au moins une source radioactive ou d'un générateur de rayons X, voulant étendre la portée de son certificat

Prérequis

Niveau 1^{ère} dans les matières scientifiques et techniques

Compétences visées

Manipuler les appareils de radiologie industrielle, dont la liste est fixée dans la décision ASN 2007-DC-0074 du 29/11/2007 en toute sécurité

- savoir faire des calculs simples de radioprotection,
- mettre en évidence les dispositifs de sécurités et de signalisation des installations opérationnelles
- identifier les risques et appliquer les procédures relatives à la gestion des situations radiologiques dégradées
- utiliser les appareils de mesure de rayonnements et les moyens de suivi dosimétrique

Durée 8 jours (56 h)

Lieu Cherbourg - Saclay

Groupe limité à 12 personnes maximum

Contact Philippe Roine philippe.roine@cea.fr

Référence C54



Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprise, nous contacter.



© Photo CEA – Cyclotron GIP CYCERON

Contenu

- Rayonnements ionisants et effets biologiques, radioprotection des travailleurs, réglementation à la radioprotection et règles de sécurité applicables autour des accélérateurs de particules, utilisation des appareils de mesure.
- Appréhender le zonage d'une installation au travers des mesures de radioprotection et les configurations existantes et mettre en évidence les risques pour les opérateurs, etc ...
- Contrôles de connaissance : épreuve écrite.



TRAVAUX PRATIQUES



MISE EN SITUATION



VISITE SUR SITE

Les plus

- Certification recensée à l'Inventaire de la CNCP, éligible au CPF
- Travaux pratiques effectués sur des installations contenant plusieurs types d'accélérateur (DOSÉO et JANNUS du CEA Saclay)
- Appareils de mesure adaptés à chaque installation
- Possibilité d'assurer un suivi des stagiaires en proposant des journées de révision